

En relevant le stock sur les caisses dont les marchandises sont entamées, marquez simplement la quantité avec un crayon noir gras. Scellez chaque caisse avec une étiquette gommée. Comme le stock est inscrit sur les feuilles d'inventaire, si le sceau d'une caisse est intact la quantité sera exacte; si le sceau est brisé un recomptage devra être fait.

L'année suivante, le sceau et la marque du crayon noir indiquant la quantité montreront que les marchandises ont été en stock pendant un an au moins. La suggestion est faite que la seconde année un crayon rouge soit employé pour indiquer la quantité sur toutes les marchandises qui ont la quantité marquée avec le crayon noir. On pourra alors recommander aux commis de faire un effort spécial pour vendre les marchandises portant la marque du crayon rouge.

Le travail de marquer les marchandises sur les feuilles d'inventaire est fait par la majorité des marchands dans les premiers jours du nouvel an et l'expérience prouve qu'il est préférable pour tout commerçant de commencer tôt et de travailler tard pendant quelques jours plutôt que de faire traîner cet ouvrage pendant plusieurs semaines. La plupart des marchands prétendent que même avec un fort stock on peut en venir à bout dans deux ou trois jours.

Un bon système pour vérifier le stock est de se mettre deux pour faire l'ouvrage, l'un appelant et l'autre inscrivant. Chaque équipe de deux devrait avoir 25 feuilles d'inventaire numérotées consécutivement de 1 à 25. Le lot suivant de feuilles pour chaque équipe pourrait être numéroté de 25 à 50 et ainsi de suite. Le nom en entier et l'initiale du prénom des personnes appelant et inscrivant, ainsi que le département devraient figurer sur chaque page dans un espace réservé.

La question des nouvelles marchandises reçues pendant l'inventaire cause des difficultés à certains marchands. Si la facture de ces marchandises est datée d'avant le 1er janvier, il sera nécessaire de les inclure dans l'inventaire, mais ces marchandises ne devraient pas être couvertes à moins que nécessaire. L'entrée sur les feuilles d'inventaire peut se faire d'après la facture originale.

Lorsque l'inventaire est achevé, l'avantage d'avoir employé les marques aux crayons rouge et noir devient apparent. Les marchandises marquées au crayon rouge sont plus ou moins invendables et exigeront une attention spéciale. Ces marchandises sont un actif d'une valeur discutable et devraient être écoulées à des prix d'occasion. L'emploi du crayon rouge vous indique si vous achetez en trop grande quantité des lignes qui se vendent lentement.

Une autre suggestion faite est que l'inventaire soit pris en duplicata au moyen d'une feuille de carbon. Une feuille peut alors être marquée au prix de revient véritable et l'autre au prix de renouvellement, ce qui fournit une information précieuse au marchand. Au cas de destruction d'une feuille, une autre copie se trouve sous la main, ce qui donne une meilleure protection.

LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MAISON LAPORTE, MARTIN, LIMITEE.

La Maison Laporte, Martin, Limitée célébrait vendredi, le 31 décembre 1920, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

C'est un événement mémorable dans les annales commerciales de la métropole que le cinquantenaire de cette maison Canadienne-Française, dont les débuts ont été modestes, mais dont chacune des étapes annuelles a été marquée par un progrès notable sur les précédentes.

Le succès de la maison est dû à l'esprit d'entreprise, aux efforts incessants, au labeur persévérant des chefs et à la coopération intelligente autant que dévouée de son personnel qui compte aujourd'hui 187 voyageurs, commis, et employés dans les différents départements.

Aujourd'hui le nom de Laporte, Martin, Limitée est avantageusement connu d'un océan à l'autre et au-delà. La maison fait un énorme commerce d'importation d'épicerie en général, de thés, cafés, vins et liqueurs qu'elle distribue dans toute l'étendue du Canada.

Parmi les collaborateurs au succès de cette vaste entreprise, M. Joseph Ethier, Vice-Président et Directeur-Gérant occupe une place en vue, et, il porte allègrement les responsabilités énormes d'une administration vaste et complexe, c'est un homme d'affaires et un gentleman dans toute l'acception du terme. Il est parfaitement secondé par MM. H. Delorme, secrétaire, W. Imbleau, trésorier de la compagnie, U. J. Z. Langevin, gérant des ventes et M. Joseph Laporte, fils, gérant de la publicité.

La réunion de vendredi dernier dans les spacieux bureaux de la compagnie a eu le caractère d'une véritable fête de famille. A cette occasion le personnel de la maison a offert à son président Sir Hormisdas Laporte, son portrait à l'huile par le célèbre portraitiste Horne Russell et à M. Joseph Laporte, fils, une superbe épingle de cravate ornée de diamants.

La maison a offert à chacun de ses voyageurs, à titre de souvenir, un joli porte-crayon en or et à chacun des employés une photographie du groupe des employés ainsi que d'une vue générale des bureaux.

Sir Hormisdas Laporte a remis à chaque membre du personnel une reproduction photographique de son portrait à l'huile.

Est-il besoin de dire qu'il y a eu discours et échanges de souhaits à la veille de l'année nouvelle?

Au risque de commettre une indiscretion, nous ajouterons en terminant que le personnel de Laporte, Martin, Limitée, est l'objet de la sollicitude constante de ses chefs; c'est ainsi qu'il bénéficie de l'assurance groupée en cas de maladie, des avantages de l'assurance-vie, de la participation aux bénéfices et d'autres avantages fort appréciés par les intéressés, notamment d'une distribution de bonis substantiels qui ont été accueillis avec enthousiasme. Ces encouragements de toute nature donnés au personnel contribuent à entretenir la bonne entente et la coopération de tous au progrès de la compagnie.